



Communauté de Communes
de Desvres - Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID: 062-200018083-20260625-D7320260625-DE

Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-neuf cinq à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi dix-huit juin, se sont réunis à la salle des Potiers, place des Potiers, à Desvres sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°73-2026-06-25

Etaient présents :

M. Dominique CHIVET, M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Jean-Christophe SERGENT, M. Marc DENAVAUT, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, Mme Véronique BALLY, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Jean-Claude RETAUX, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M Jackie BAHEUX, M Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Claude PRUDHOMME à M. Francis GRANDERIE
Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS
M. Jean-François SAGOT à M. André GOUDALLE
M. Alain MAQUINGHEN à M. Christophe DOUCHAIN
Mme Rebecca CHATILLON à Mme Maryse BEAUSSE

Etait excusé :

M. Dominique CHIVET

Etaient remplacés :

M. Hervé BROUART par M. Vincent HAMY
M. Marc COUSIN par Mme Caroline LECOFFRE
M. Xavier BAILLY par Mme Sylvie THERRY

Etait absente :

Mme Martine GOURNAY-PRUD'HOMME

Secrétaire de séance :

M. Simon LEMAIRE

Nombre de membres en exercice	
Nombre de membres présents	45
Excusés avec pouvoir à un titulaire	5
Remplacés par un suppléant	3
Excusé	1
Absent	1
Nombre de votes	50

Délibération n°73-2026-06-25

Objet : Convention SAFER

La Convention cadre d'Intervention Foncière entre la Communauté de Communes Desvres Samer et la Safer signée en 2016 et arrivée à échéance le 31 mars 2026. Celle-ci a notamment permis la poursuite de la négociation de terrains pour le compte de la Communauté de Communes sur la commune de Samer, et la réalisation d'une étude foncière agricole concernant les boucles équestres et pédestres des chemins de randonnée.

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 21 octobre 2010 sollicitant l'intervention de la SAFER comme opérateur foncier pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de sa politique foncière pour une durée de 5 ans,

Vu la décision du bureau communautaire en date du 03 mai 2016 renouvelant la convention avec la SAFER pour une durée de 5 ans,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 24 février 2022 renouvelant la convention avec la SAFER jusqu'au 31 mars 2026,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du bureau communautaire en date du 21 mai 2026,

Il est proposé au conseil communautaire de renouveler la convention avec la SAFER pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2026.

Approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire

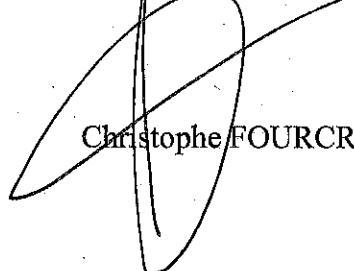
Fait et délibéré à Desvres, le 25 juin 2026

Le secrétaire de séance



Simon LEMAIRE

Le Président



Christophe FOURCROY